

ANNULEE | Conduire un rucher de diversification en apiculture en AB - perfectionnement

Objectifs

Etre capable de conduire un rucher de diversification de plus grande taille (50 à 100 ruches)

Enjeux

Diversification - Biodiversité - Acquisition de compétences

Pré-requis

Aucun prérequis

Contenu

J1 :

Accueil et présentation des objectifs de chacun.
Présentation de la formation - 5 jours.
Comment inclure le calendrier apicole dans les activités de sa ferme.
Plan de nourrissage : pourquoi, quand et comment nourrir les abeilles
Renouvellement de cheptel.
Définition de l'essaimage - phénomène naturel : lutter, le retarder.
Créer son élevage de reines : intérêt et calendrier.

J2 :

Les manipulations permettant d'éviter l'essaimage
Les techniques de multiplication des essaims (division de colonie ou récupération d'une reine)
Les méthodes d'élevages
Les méthodes d'introduction des cellules royales et des reines : avantages/inconvénients, conseils et précautions à prendre.

J3 :

Rappel sur la varroose : comment la combattre (lutte biologique et conventionnelle)
Les maladies de l'abeille (Loques, nosémose, les virus, mycoses)
Les risques liés aux empoisonnements
Prédateurs présents et à venir.

J4 :

Comment effectuer une visite sanitaire
Observations et traitements de la varroase
Les différents cadres et leur "maturité"
Facteurs à repérer permettant de savoir s'il est possible de récolter
Détermination de la quantité pouvant être récoltée

J5 :

Les différents circuits de commercialisation.
Les labels.
La transformation des produits de la ruche.
Le cahier des charges en apiculture biologique (emplacement, traitement, environnement, utilisation des cires recyclées...)
Comment choisir les emplacements du rucher
Comment travailler sa ruche sur 9 cadres
Comment préparer la saison suivante avec la visite d'automne

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 01/05/2022

Tarifs

Adhérent 1015€

Non adhérent 1015€

Non agricole 1015€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA,
Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour
d'autres prises en charge financières ou
modalités de financement

Plus de renseignements

Elisa MICHEL

addear12@orange.fr

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Formation portée par l'ADDEAR de
l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre
organisme est en capacité de prendre en
compte les éventuelles situations de
handicap, temporaires ou permanentes.
Merci de nous contacter afin d'étudier
ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non
encaissé vous sera demandé afin de
confirmer votre inscription et ainsi
réserver votre place sur cette formation.
Il vous sera rendu au 1er jour de la
formation.

Matériel de protection : Si vous n'en
avez pas, prévenir l'organisme de
formation.

Taux de satisfaction : %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail,
par tél ou envoyez-nous le bulletin
d'inscription. Toute inscription fait l'objet
d'une confirmation écrite. Repas partagé

Modalités d'accès : Nous contacter